

SEPTEMBRE – DECEMBRE  
2018

2019

L'ANNÉE DE  
L'ENGAGEMENT

ENTREPRENEUR  
responsable

## EDITO

Chers adhérents, chers partenaires,

2018 s'éteint déjà, et vive 2019 !

Le cru 2018 a été comme à l'habitude, un excellent millésime.

C'est une nouvelle année de croissance au niveau des candidats accueillis sur nos actions et le nombre de nos adhérents, profitant ainsi du levier comme l'animation de la Charte Entreprises & Quartiers pour renforcer le réseau.

L'antenne de Metz est aujourd'hui opérationnelle avec l'embauche de Mélyssa FRANCOIS le 01 octobre 2018. Nous inaugurerons officiellement cette création très prochainement. Nous avons également le plaisir d'accueillir Camille GUTEHRLE qui réalise un stage dans le cadre de son Master 2 Sciences de l'Éducation.

Cet éditto est également l'occasion de remercier l'engagement des membres du bureau qui se mobilisent à chaque évènement organisé par notre réseau (réunions, actions, réflexions stratégiques etc...).

Des orientations se dégagent et des nouveautés arrivent pour 2019 : les institutionnels ou organismes privés, qu'ils soient locaux ou nationaux, sont en réflexion pour trouver des nouvelles modalités d'accompagnement plus personnalisées en direction des demandeurs d'emploi en « recherche active » d'une solution professionnelle pérenne.

La qualité intrinsèque reconnue de notre réseau d'entreprises vise une personnalisation de l'offre de service en direction des demandeurs d'emploi. Ces modalités spécifiques permettent une approche innovante et une modernisation de l'outil « retour à l'emploi ».

Pour répondre plus précisément aux besoins des entreprises en compétences spécifiques, l'approche du processus d'insertion passera par la « form'action », c'est-à-dire, de la formation en situation professionnelle. Pour cela, il faut susciter les rencontres et affiner la connaissance de chacun des métiers proposés par nos entreprises.

En lien avec la Fédération Nationale, le CREPI Lorraine innove... 2019 sera l'occasion de proposer la première application web pour l'évaluation des pratiques sociales et sociétales vers les TPE/PME.

Enfin, étant de nouveau éligible à la perception d'une partie de la taxe d'apprentissage, je me permets de vous solliciter afin de faire bénéficier le CREPI Lorraine d'une partie des fonds du hors quota, pour nous permettre la mise en œuvre concrète d'actions de découverte et de promotion des métiers au sein de vos entreprises.

Merci de votre soutien.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2019 !



**Marc GRATIUS,**  
Président du CREPI Lorraine

# ZOOM SUR...

Le CREPI Lorraine vous propose sur chaque nouvelle lettre actu, un zoom sur 2 de nos adhérents. Retrouvez l'ensemble de nos entreprises adhérentes sur : <https://www.crepi.org/le-reseau-crepi/detail/crepi-lorraine.html>



**Natacha PIERLOT, INHNI**  
Adhérente depuis 2015

L'INHNI est un organisme de formation et de conseil du secteur Hygiène, Propreté, Environnement. Chaque année, l'INHNI forme : plus de 1 600 apprentis du CAP au Master (Bac+5) et plus de 29 000 stagiaires en formation continue.

[www.inhni.com](http://www.inhni.com)



**Christophe BERGHAUS, EUROVIA**  
Adhérent depuis 2018

Eurovia propose un ensemble intégré d'expertises et de savoir-faire à travers quatre métiers : les travaux d'infrastructures de transport et d'aménagement urbain, l'exploitation de carrières, la production industrielle, la maintenance et les services.

[www.eurovia.fr](http://www.eurovia.fr)

## NOS ADHERENTS



## DEVENEZ ADHERENT

L'association CREPI Lorraine compte sur le soutien des entreprises pour la mise en œuvre de projets en faveur des publics les plus fragilisés face à leur recherche d'emploi.

Pour atteindre nos objectifs, nous devons disposer des ressources nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'association et ainsi concrétiser les projets qui engageront et valoriseront votre responsabilité sociale.

« Pour l'emploi, on n'a pas tout essayé... Alors essayons ensemble ! »

Pour plus d'information concernant les modalités d'adhésion, merci de contacter Maud MAZETIER.

## LA VIE DU CREPI LORRAINE



Nous souhaitons la bienvenue à **Mélyssa FRANCOIS**, nouvelle recrue au sein du CREPI Lorraine. Elle aura la charge de l'antenne à Metz afin de mettre en place les actions sur les territoires Mosellan et Meusien

**Camille GUTEHRLÉ** réalise son stage au CREPI dans le cadre d'un master 2 Sciences de l'Éducation Parcours Type Formation Travail. Nous lui souhaitons une belle réussite au sein de notre réseau et dans sa formation.



## NOS PARTENAIRES FINANCEURS



# RETOUR SUR NOS ACTIONS

Réalisées de septembre à décembre 2018

## AMBASSADEURS DES METIERS

Faire découvrir des entreprises et des secteurs d'activité qui recrutent : Les métiers de la fibre optique, de l'industrie, du transport, de la grande distribution ainsi que le secteur administratif.

- ✓ 32 demandeurs d'emploi
- ✓ 12 accompagnateurs
- ✓ 10 visites réalisées :
  - 8 entreprises
  - 2 centres de formation



15  
femmes



17  
Hommes

13 bénéficiaires du RSA



15 demandeurs d'emploi de longue durée

14 personnes ayant une RQTH



## RALLYE VAL DE LORRAINE : 2<sup>e</sup> édition

En partenariat avec le Département de Meurthe-et-Moselle, le CREPI Lorraine a organisé un Rallye pour l'emploi les 04 et 05 octobre 2018. Durant ces 2 jours, 11 demandeurs d'emploi et 8 d'accompagnateurs ont pu visiter 8 entreprises locales afin d'y découvrir leurs différents métiers.



Un travail collectif de verbalisation a eu lieu pour permettre à chacun de concrétiser ses futures démarches dans sa recherche d'emploi. Merci à la Maison Territoriale de l'Emploi et de la Formation du Val de Lorraine pour la mise à disposition de leurs locaux.

La clôture de l'action s'est déroulée le 05 octobre, en la présence de Vincent PEGUY, directeur des services et Marie HANOT, chargée de développement du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle. Merci à tous pour cette belle mobilisation vers l'emploi



## PETIT DEJEUNER THEMATIQUE

Le CREPI Lorraine, l'APC et l'AGEFIPH ont organisé un petit déjeuner thématique le 11 décembre 2018 chez Harmonie Mutuelle, autour de la réforme de l'**obligation d'emploi des travailleurs handicapés**.

18 entreprises étaient présentes et ont pu échanger avec les intervenants sur le sujet.



# NOUVEAUTE 2019

Le réseau CREPI a développé un nouvel outil : La 1ère application web dédiée aux dirigeant.e.s de TPE-PME pour l'évaluation des **pratiques sociales et sociétales** de leur entreprise et de leur engagement territorial en faveur de l'emploi.

- ➡ Renseignez le **questionnaire Entrepreneur responsable** en ligne en **15 minutes**
- ➡ **Obtenez directement votre profil** et téléchargez votre attestation Entrepreneur responsable.
- ➡ **Bénéficiez d'un accompagnement** par le CREPI de votre région et **engagez-vous dans des actions** concrètes et sur-mesure !

## AGENDA PREMIER SEMESTRE 2019



### Restaurant Éphémère

Le **restaurant Éphémère** est une action de mise en relation entre des publics en recherche d'emploi et des professionnels du **secteur de la restauration**.

L'objectif est de créer une rencontre directe avec des chefs d'entreprises afin de sortir des a priori et **recruter « différemment »**

### Action PRO BTP

L'objectif est de favoriser le retour à l'emploi des **bénéficiaires de Pro BTP** dans une activité professionnelle correspondant à leurs capacités et à la réalité du marché du travail local.

Il s'agit d'un **socle commun d'accompagnement de 4 à 6 mois** pour mettre la personne dans une dynamique de **recherche d'emploi active, soutenue et efficace**.

### Petits déjeuners thématiques

Le CREPI renforce ses actions en direction des entreprises par le biais de **petits déjeuners thématiques**.

L'**animation de ce réseau de dirigeants d'entreprises** place le CREPI au cœur d'une **médiation active** afin de co-construire avec eux des actions d'insertion et ainsi préparer l'entreprise à l'accueil de personnes éloignées de l'emploi.

## TAXE D'APPRENTISSAGE 2019

### SOUTENEZ NOS ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI

Le CREPI Lorraine est habilité à percevoir une partie de la Taxe d'apprentissage **ce qui lui permet chaque année de mener à bien ses missions** en proposant notamment des actions d'orientation professionnelles concrètes et efficaces au bénéfice des personnes éloignées de l'emploi. En 2017, 6000 demandeurs d'emploi ont été accueillis par les CREPI et 3000 solutions professionnelles ont été permises dont 40% de solution durable.

Si vous souhaitez nous soutenir, **vous pouvez désigner notre CREPI en tant que bénéficiaire de votre taxe d'apprentissage dans la rubrique « activité complémentaire » du barème « Hors quota ».**

Pour plus d'information contactez Maud MAZETIER, au 06.45.99.83.96 ou à [maud.mazetier@crepi.org](mailto:maud.mazetier@crepi.org)